

**DATE** : vendredi 01 février 2013

**LIEU** : mairie de Sacy-le-Grand

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Daniel Forget, Commune de Gournay-sur-Aronde
- Jérôme Jaminon, Office National des Forêts
- Christian Delanef, Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
- Roger Beaumont, Syndicat Intercommunal de Restauration et d'Entretien du ru de la Conque et de ses ramifications
- Raoul Cugnière, Syndicat Mixte des Marais Sacy
- Marie-Hélène Gabriel, Agglomération de la Région de Compiègne
- Oliver Houdayer, Entente Oise-Aisne
- Cyril Logereau, Conseil Général de l'Oise - CATER
- Erwan Menvielle, Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Fabien Blaize, Syndicat Mixte Oise-Aronde
- Sébastien Deschamps, Syndicat Mixte Oise-Aronde

**ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :**

- Eric Bertrand, Vice-président du Syndicat Mixte Oise-Aronde
- Jean Desessart, Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement des rus de Berne et Planchettes et de ses affluents
- Bruno Ledrappier, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Aronde
- Claudine Baillon, Communauté de Communes du Pays des Sources
- Agnès Gastiger, Commune de Bienville
- Jany Tueur, Conseil Général de l'Oise
- Simon Bezain, Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Valérie Calderon, Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Anne Siron, Conseil Régional de Picardie

**ORDRE DU JOUR : Bilan de la programmation 2012 du Contrat global Oise-Aronde**

**M. Cugnière** préside et introduit la commission.

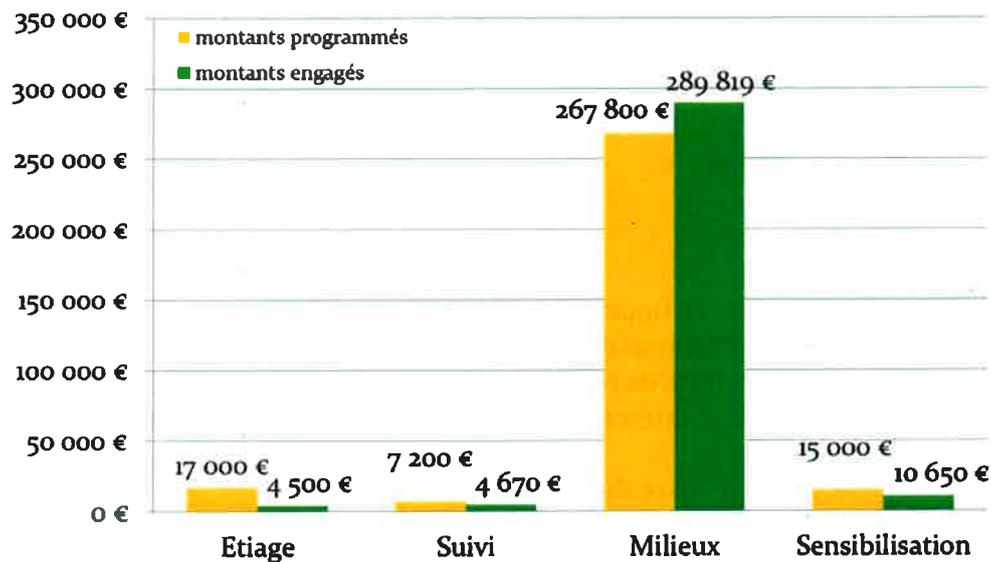
**M. Deschamps** résume l'historique du Contrat global Oise-Aronde, les enjeux, les objectifs et les chiffres clés (période 2011 – 2015, 38 millions d'euros programmés, 23 maitres d'ouvrages, 50 projets, objectifs identiques aux objectifs du SAGE Oise-Aronde).

Il précise que la commission thématique milieu naturel regroupe les objectifs 2, 3, 5 et 9 pour un montant global programmé de 1 657 800 € sur la période 2011 – 2015 :

- Obj. 2 : Maitriser les étiages pour un montant de 64 400 €
- Obj. 3 : Améliorer la connaissance des rivières et des milieux aquatiques et compléter leur suivi pour un montant de 130 000 €
- Obj. 5 : Restaurer et préserver les fonctionnalités et la biodiversité des milieux aquatiques pour un montant de 1 388 400 €

- Obj. 9 : Sensibiliser le public à la richesse du patrimoine aquatique pour un montant de 75 000 €

Il rappelle le bilan des actions engagées pour l'année 2011 :



## BILAN DES ACTIONS 2012

### OBJECTIF 2 : MAITRISER LES ETIAGES

**M. Deschamps** présente le bilan financier des actions engagées pour l'objectif n°2 en 2012 :

- Montants programmés au contrat : 79 500 €
- Montants engagés par les maitres d'ouvrages : 13 100 €

#### **Syndicat Mixte des marais de Sacy**

#### **Mise en place d'outils de suivi des niveaux d'eau dans le marais**

**M. Deschamps** précise que l'opération consiste à l'implantation de deux piézomètres.

Le montant détaillé de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 70 000 €
- montant programmé au contrat en 2012 : 29 500 €
- montant engagé en 2012 : 13 100 €
- aide AESN : 6 550 €

**M. Rousselot** précise que cette action fait suite à l'étude de modélisation de la nappe de la craie et plus particulièrement au niveau du suivi des hauteurs de nappe. Il explique que deux piézomètres ont été implantés dans les Marais de Sacy : un dans la nappe de la couche superficielle (tourbe) et un autre dans la nappe captive de la craie.

## **OBJECTIF 5 : restaurer la fonctionnalité / biodiversité des rivières et des milieux aquatiques**

**M. Deschamps** présente le bilan financier des actions engagées pour l'objectif n°5 en 2012 :

- Montants programmés au contrat : 103 100 €
- Montants engagés par les maitres d'ouvrages : 113 964 €

### **Commune de Gournay-sur-Aronde**

#### **Mise en place d'un plan de gestion sur une zone humide (ancienne cressonnière)**

**M. Deschamps** explique que l'opération s'inscrit dans le cadre de l'acquisition foncière de la parcelle afin de valoriser et préserver le patrimoine local lié à l'eau. Les objectifs de cette action sont d'améliorer la connaissance écologique du site et d'engager des actions opérationnelles de restauration et d'entretien.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 20 000 €
- montant programmé au contrat en 2012 : 14 945 €
- montant engagé en 2012 : 14 945 €
- aide AESN : 3 737 €

**M. Forget** rappelle l'historique du site et l'état d'avancement de l'étude visant à produire un plan de gestion d'entretien et de restauration opérationnel. Il précise également que cette démarche a pour objectif de valoriser le patrimoine historique (activité cressonnière) et de protéger le captage AEP communal situé à proximité.

Il s'interroge sur la pérennité des niveaux d'eau actuels de la Somme d'Or et de la nappe au niveau du site.

**M. Deschamps** précise que les niveaux d'eaux sont artificiellement maintenus par différents ouvrages hydrauliques situés à l'aval du site (buse sous RD73, aqueduc Aronde / Somme d'Or, seuil ancienne prise d'eau). La segmentation du réseau hydrographique du secteur ne permet pas d'avancer d'hypothèses de rabattement de la nappe à la suite à la mise en œuvre de travaux d'effacements d'ouvrages (rapport d'étude du cabinet SOGETI).

**M. Blaize** rappelle qu'une étude globale a été menée par la SIAVA à la demande des élus du syndicat. L'étude repose sur un diagnostic hydromorphologique détaillé de l'Aronde et ses affluents. Le bureau d'étude a proposé des actions prioritaires notamment au niveau de la confluence Somme d'Or / Aronde. Cette action a été refusée à la suite d'une démarche de communication et de concertation avec les différents propriétaires riverains.

### **Commune de Monchy-Humières**

#### **Mise en place d'un plan de gestion sur une zone humide (ancienne peupleraie)**

**M. Deschamps** explique que l'opération se traduit par la mise en place d'un plan de gestion d'une ancienne peupleraie. À terme, la commune souhaite engager des actions d'entretien, de restauration et de sensibilisation à l'environnement

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 20 000 €
- montant programmé au contrat en 2012 : 23 945 €
- montant engagé en 2012 : 20 448 €
- aide AESN : 5 112 €

**Communauté de communes du Plateau Picard****Opération de restauration de mares d'intérêt écologique sur le territoire de la CCPP**

**M. Deschamps** explique que l'opération consiste à préserver et à valoriser le patrimoine local lié à l'eau à travers un diagnostic de 9 mares dont 3 sur le territoire Oise-Aronde (2 mares à Cressonsacq et 1 à Cernoy). Cette étude opérationnelle proposera une programmation chiffrée (poste par poste) de travaux de réhabilitation

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 25 000 €
- montant programmé au contrat en 2012 : 0 €
- montant global engagé : 21 648 €
- aide AESN : 6 888 €

**M. Deschamps** précise que le SMOA a participé à la rédaction du CCTP concernant un marché de conception / réalisation (recrutement d'un bureau d'étude pour stade PROjet puis suivi et réception des travaux de restauration). Ce marché est en cours de consultation.

**Office National des Forêts****Mise en œuvre d'un plan de gestion écologique du réseau de mares de la forêt domaniale de Compiègne et suivi écologique**

**M. Deschamps** indique que cette opération se traduit par la programmation de travaux d'entretien et de restauration du réseau de mares intra-forestiers.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 112 000 €
- montant programmé au contrat en 2012 : 28 000 €
- montant global engagé : 13 004 €

**M. Jaminon** indique que l'objectif de cette opération pluriannuelle consiste à améliorer la fonctionnalité écologique du réseau de mares avec une priorité d'action concernant la protection et la préservation des populations de Triton crêté. En 2011, un recensement et un inventaire détaillé ont permis d'identifier près de 150 mares (l'Université Picardie Jules Verne avait par ailleurs participé à dresser un état des lieux complets en 2006 - 2007). En 2012, des travaux ont été menés au niveau de 5 mares (talutage, curage, ouverture du milieu, ...)

**M. Menvielle** indique que l'AESN n'a pas été sollicitée pour ces opérations malgré l'engagement de l'ONF au niveau du Contrat Global Oise-Aronde. Il insiste sur le fait qu'il serait souhaitable que l'ONF intègre les subventions de l'AESN lors du montage des plans de financements.

**M. Jaminon** répond que l'ONF disposait d'un mécénat HSBC en 2012. Par conséquent, le financement des opérations n'a pas nécessité de faire appel aux subventions de l'AESN. Il précise que l'AESN sera sollicitée pour la poursuite de la mise en œuvre de cette action.

**Commune de Bienville****Mise en place d'un plan de gestion sur une zone humide (marais communal)**

**M. Deschamps** explique que l'opération consiste à engager des actions opérationnelles de restauration et d'entretien permettant un fonctionnement optimal du marais sur la partie hydraulique en lien avec le développement d'un écosystème riche et diversifié.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 25 000 €
- montant programmé au contrat en 2012 : 0 €
- programmation 2011 décalée en 2013

**M. Deschamps** rappelle que cette opération est actuellement en attente suite au refus de la commune de Bienville sur le projet de remise en fond de vallée au niveau du moulin de Bienville.

<b>Fédération Départementale de Pêche de l'Oise</b> <b>Étude pour la restauration de frayères à brochets et autres espèces piscicoles</b>
--

**M. Deschamps** explique que l'opération consiste à recenser les frayères +/- fonctionnelles au niveau de l'Oise et ses affluents.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 44 800 €
- montant programmé au contrat en 2012 : 11 200 €
- montant global engagé : 9 932 €
- aide AESN : 4 966 €

**M. Houdayer** précise que l'Entente Oise-Aisne se porte maître d'ouvrage pour la création d'une frayère de substitution au niveau de l'étang capté (secteur Réserve de l'Oiseau). Cette opération s'intègre dans les mesures compensatoires issues des travaux de bassins d'atténuation des crues de l'Oise.

<b>Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Aronde</b> <b>Complément à l'étude hydromorphologique de l'Aronde</b>
---

**M. Deschamps** indique que cette action est issue de l'étude globale pour la restauration hydromorphologique de l'Aronde.

- Réalisation de levés topographiques et de modélisation hydraulique au niveau du moulin de Monchy-Humières :
  - o montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 63 000 €
  - o montant programmé au contrat en 2012 : 0 €
  - o montant global engagé : 13 867 €
  - o aide AESN : 9 291 €
- Réalisation de levés topographique et de modélisation hydraulique au niveau du moulin de Bienville et Clairoux :
  - o montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 0 €
  - o montant programmé au contrat en 2012 : 0 €
  - o montant global engagé : 20 120 €
  - o aide AESN : 16 096 €

**M. Menvielle** indique que l'AESN envisage de relancer la concertation autour du projet de remise en fond de vallée à Bienville et rappelle que ces travaux sont inscrits au contrat global.

**Syndicat Intercommunal de Restauration et d'Entretien du ru de la Conque et de ses ramifications  
Restauration et entretien des rus du syndicat**

**M. Deschamps** indique que cette opération est menée en parallèle d'une modélisation hydraulique plus globale. Les conclusions de cette modélisation sont en cours d'exploitation et d'intégration au programme de restauration et d'entretien.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 900 000 €
- montant programmé au contrat en 2012 : 0 €
- montant global engagé : 0 €

**M. Beaumont** indique que 2013 sera consacré aux études complémentaires et dossiers réglementaires et qu'il envisage la réalisation de travaux courant 2014.

**OBJECTIF 9 : SENSIBILISER LE PUBLIC A LA RICHESSE DU PATRIMOINE AQUATIQUE**

**M. Deschamps** présente le bilan financier des actions engagées pour l'objectif n°6 en 2012 :

- o Montants programmés au contrat : 49 350 €
- o Montants engagés par les maitres d'ouvrages : 41 841 €

**Communauté de communes du Liancourtois – La Vallée Dorée  
Mise en place de classe d'eau**

**M. Deschamps** explique que cette opération consiste à la mise en place et l'animation de 2 classes d'eau à destination des scolaires.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 35 000 €
- montant programmé au contrat en 2012 : 9 350 €
- montant global engagé : 1 320 €
- aide AESN : 1 320 €

**Office National des Forêts  
Mise en œuvre d'un aménagement pédagogique**

**M. Deschamps** indique que cette opération consiste à la mise en place du sentier pédagogique de la Rainette (Vivier Corax) dans le but de sensibiliser le public et les scolaires à la richesse du patrimoine naturels des zones humides.

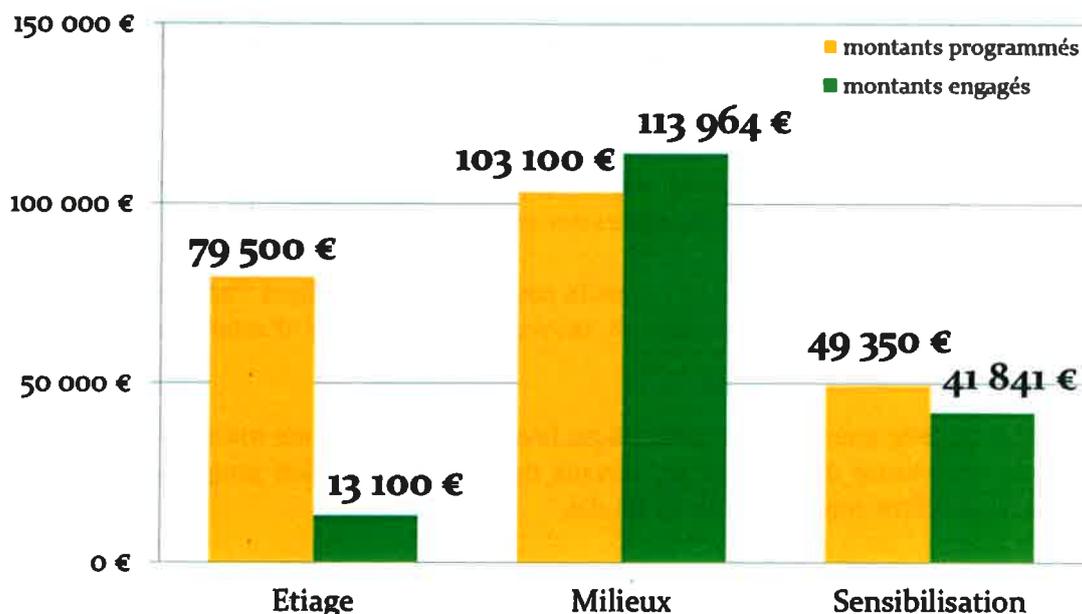
Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 40 000 €
- montant programmé au contrat en 2012 : 40 000 €
- montant global engagé : 40 521 €

**M. Jaminon** précise que le sentier se traduit par un parcours pédestre d'environ 1km sur lequel seront disposés plusieurs panneaux d'information. L'inauguration est prévue au printemps 2013.

## BILAN DE LA PROGRAMMATION 2012

M. Deschamps présente le bilan de la programmation 2012 :



M. Deschamps présente les difficultés rencontrées :

- Difficultés à faire émerger des projets ambitieux de restauration hydromorphologiques des cours d'eau :
  - o réticence des élus locaux et propriétaires riverains
  - o problème d'appropriation des projets
  - o manque d'appui réglementaire
  - o décalage des montants dans le temps
- Complexité des jeux d'acteurs :
  - o maîtrise foncière
  - o prise en compte des valeurs sentimentales et patrimoniales
  - o concilier les différents usages de l'eau
- Assistance des « petits maîtres d'ouvrage » :
  - o lancement des procédures de marchés
  - o suivi des prestataires

M. Deschamps rappelle que le SMOA a organisé en partenariat avec l'AMEVA, une visite de terrain en (oct. 2012) destinée aux présidents de syndicats de rivière et techniciens locaux. La journée s'est déroulée dans le département de la Somme et plus particulièrement au niveau du bassin versant de la Selle (visite effacement d'ouvrage, diversification des écoulements, ...).

MM. Beaumont & Houdayer ajoutent que la dynamique des projets portée par l'AMEVA repose sur un portage politique entreprenant, des méthodes de négociations et de concertation organisées et une forte implication des propriétaires riverains (ASA)

M. Menvielle souligne que de nombreuses études (restauration & entretien) sont en cours à l'échelle du bassin Oise-Aronde. Il précise que ces études permettent d'améliorer la connaissance du territoire et insiste pour que ces études permettent l'émergence de travaux de restauration des cours d'eau en 2013.

**Commune de Sacy-le-Grand**  
**Étude pour limiter le ruissellement en amont des marais de Sacy**

**MM. Deschamps & Rousselot** présentent les différentes étapes de l'étude en cours à l'échelle d'un sous bassin versant de Sacy-le-Grand. Les enjeux de cette action sous maîtrise d'ouvrage de la commune sont de :

- lutter contre les ruissellements et les phénomènes d'érosion (aspect quantitatif)
- améliorer la qualité de ces eaux ayant comme exutoire la Frette située au cœur des Marais de Sacy (aspect qualitatif).

Ils précisent que cette action repose sur une analyse fine et détaillée du fonctionnement du bassin versant et d'une démarche participative auprès des exploitants agricoles.

**M. Cugnière** interpelle les cofinanceurs présents pour l'accompagnement financier de la commune de Sacy-le-Grand au niveau de la mise en œuvre du programme d'action de lutte contre le ruissellement et l'érosion.

**M. Menvielle** rappelle que l'AESN a participé au financement de l'étude mais qu'elle n'est, pour le moment, pas en mesure de financer les travaux dans le cadre de son programme. Toutefois un dossier d'aide peut être déposé afin d'être étudié.

**M. Houdayer** propose à M. Cugnière de déposer un dossier de demande de subvention qui sera analysé par le comité technique en charge de l'attribution des aides.

**M. Logereau** indique que la commune de Sacy-de-Grand peut être éligible aux aides du CG60 (fonds risques – taux communal) sous réserve d'éligibilité du dossier technique.

En l'absence de questions supplémentaires M. Cugnière invite les participants à une visite de terrain.

Compiègne, le 01<sup>er</sup> mars 2013

Le Président,  
de la commission  
thématique,



Raoul CUGNIÈRE

Le Président,  
Par délégation le Vice-  
président,



Alain COULLARÉ